

LE P'TIT JOURNAL DU RELAIS

RELAIS PARENTS - ENFANTS - ASSISTANTES MATERNELLES
« LES COCCINELLES »

15 Rue Notre Dame / 43290 MONTFAUCON
Tel : 04/71/65/65/31 Fax : 04/71/65/74/11

Mail : ram@paysdemontfaucon.fr

Animatrice : Magali BARRADEL



Revalorisation des frais de déplacement



Le montant minimal des indemnités kilométriques des assistantes maternelles est revalorisé.

L'assistante maternelle qui utilise son véhicule pour transporter l'enfant accueilli est indemnisée selon le nombre de kilomètres effectués et selon les modalités fixées au contrat*.

Encadrée par la convention collective, l'indemnisation des trajets réalisés par l'assistante maternelle doit respecter un montant minimal, fixé par le barème de l'administration, et un montant maximal déterminé par le barème fiscal.

Un arrêté publié au Journal officiel du 28 février 2019 fixe le nouveau barème de l'administration, qui était resté inchangé depuis 2008. Le montant minimal des indemnités kilométriques des assistantes maternelles est donc revalorisé en conséquence.

* L'indemnisation est à répartir, le cas échéant, entre les employeurs demandeurs des déplacements.

Puissance fiscale	MINIMUM Barème administration moins de 2000 km par an	MAXIMUM Barème fiscal moins de 5000 km par an
3 CV et moins	0,29 €	0,410 €
4 CV	0,29 €	0,493 €
5 CV	0,29 €	0,543 €
6 CV	0,37 €	0,568 €
7 CV	0,37 €	0,595 €
8 CV et plus	0,41 €	0,595 €

Dans ce numéro

- Frais de déplacements P 1
- Eveil corporel P 1
- Une question de confiance P 2
- Changement de puéricultrice de secteur P 3
- Changements de dates P 4
- Renouvellement agrément P 4
- Fermetures du Relais P 4



Eveil corporel pour les assistantes maternelles et les enfants accueillis

Prochaines séances :

♦ **mardi 4 juin 2019**

09h-11h à **Riotord**

15h-17h à **Montfaucon**

♦ **mardi 18 juin 2019**

09h-11h à **Saint Romain Lachalm**

15h-17h à **Montfaucon**

Une question de confiance.

Par Françoise Näser, assistante maternelle, auteure



- « **Il faut bien faire confiance** » se dit Maman en sortant de chez sa toute nouvelle assistante maternelle, un gros nœud dans la gorge, une irrépressible envie de pleurer. Jamais, jamais elle n'aurait pu soupçonner qu'il serait si difficile de confier son enfant, si difficile de choisir la bonne personne, celle qui allait prendre soin de son bébé sans chercher non plus à lui voler sa place dans son cœur. Comment savoir, une fois la porte fermée, une fois le dernier sourire, le dernier au revoir de la main, comment savoir ce qu'il se passe vraiment ? Quelle angoisse, tout de même, de confier son bébé à une inconnue ! Même si elle fait plutôt bonne impression, même si sa famille est sympathique, même si son intérieur est accueillant. Son bébé à elle, cette extension de son propre corps, sa petite « Crevette d'amour » est restée derrière elle, c'est un fait. Culpabilité ? Un peu quand même. Même si Maman est ravie de retrouver son travail, même si, pour être tout à fait honnête, ses collègues lui ont bien manqué, qu'y a-t-il de naturel à voir

son bébé dans les bras d'une autre femme ? Pourtant, tout se passe bien : l'adaptation, cette période où chacun prend ses marques à son rythme, où on se découvre les uns les autres, ses habitudes, ses petites manies, l'adaptation est en bonne voie. Bébé reste maintenant de longues heures chez sa nounou sans soucis : lorsque Maman arrive le matin, son assistante maternelle prend le temps nécessaire pour la rassurer, et, le soir, lorsque Maman repart, elle écoute en buvant du petit lait le compte rendu de ces quelques heures, émaillé d'une petite anecdote « aujourd'hui, il a attrapé un hochet sur son tapis de jeu » ou bien « il a bu son biberon plus rapidement qu'hier et n'a pas eu de régurgitation cette fois-ci ».

- « **Il faut bien faire confiance** » se dit Bébé, dans les bras de sa nounou. Comment faire autrement ? Du haut de ses 3 mois, il n'a pas vraiment d'autres choix ! Ses parents ont décidé de le confier à cette femme tandis

qu'ils partent travailler : il compte donc maintenant sur celle qui n'est pas sa maman, pour le nourrir, le maintenir au propre, le faire dormir. Mais aussi le faire rire, le consoler, l'écouter et bien d'autres choses encore. C'est vrai que dans ses bras, il se sent plutôt bien, et que même si ce n'est pas l'odeur bien connue de sa maman, cette étrangère sent plutôt bon. Il a vraiment envie de lui faire confiance, de s'abandonner en toute sérénité dans ces bras qui bercent tout en douceur, en l'écoutant fredonner des comptines. Chante-t-elle pour lui tout seul ? Car il y a d'autres enfants, il les a vus ! Et surtout entendus.

Ils sont assez chamailleurs, et passent de temps en temps dans son champ de vision : ils sont bien plus grands et ont l'air de faire des choses passionnantes. L'un a un objet rouge dans la main et le lui agite devant le nez en demandant « Nounou, tu crois qu'il veut jouer avec la voiture ? » Bien sûr qu'il voudrait pouvoir attraper ce

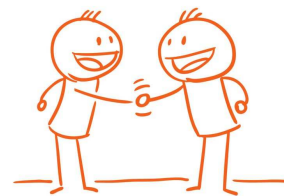


bel objet, même s'il ne sait vraiment pas ce que c'est. Un autre s'approche et réclame lui aussi un biberon de lait. Il semblerait que d'autres personnes partagent son régime alimentaire, quelle surprise ! Dès qu'il aura fini sa sieste, il tentera d'en apprendre plus, parce que pour le moment, ses yeux se font lourds et il espère regagner au plus vite son joli lit à barreaux et son doudou. Un dernier câlin, une dernière caresse rassurante et le voilà installé confortablement dans la pénombre.



- « **Il faut bien faire confiance** » se dit l'assistante maternelle face à cette nouvelle famille. C'est qu'elle en a vu de toutes les couleurs dans sa carrière ! Elle pourrait en raconter des anecdotes tristes ou risibles, inquiétantes ou amusantes ;

des expériences elle en a faites, parfois de très mauvaises et parfois de très bonnes. Chaque nouvel accueil apporte son lot de surprises et de la même façon qu'aucun enfant n'est semblable, aucun accueil ne se déroule de la même manière. Chaque famille a ses horaires, ses habitudes, ses souhaits en matière d'éducation : il faut savoir s'adapter tout en gardant le cap. Comment vont se comporter ces employeurs-là ? Vont-ils respecter les horaires et toutes les autres clauses du contrat établi ? Va-t-elle être rémunérée en temps et en heure ou bien devra-t-elle réclamer tous les mois son salaire ? Va-t-elle devoir batailler pour ses congés ? Elle a déjà connu tout ça, et plus d'une fois ! Comment vont se comporter ces jeunes parents avec elle ? Sera-t-elle pour eux une personne-ressource ou bien uniquement leur salariée ? S'établira-t-il au fil du temps une relation amicale ou strictement professionnelle ? L'adaptation du bébé se passe



très bien : il semble s'acclimater rapidement et sa maman, bien que visiblement stressée, paraît plus sereine de jour en jour. Les deux femmes commencent à s'émerveiller ensemble des petits progrès accomplis quotidiennement par le bébé. « *Ce n'est pas facile pour les parents de confier leurs enfants. Pour avoir le cœur en paix, il faut qu'ils fassent confiance à la nounou, et nous aussi. Quand les grandes personnes se font confiance, qu'elles se parlent bien, les enfants se sentent en sécurité, ils sont tranquilles. ** »

La confiance est au cœur de cette relation : les graines en ont été semées, elles restent à cultiver et à croître au fil du temps.

* Docteur Catherine Dolto

« Les nounous »

Source : <https://lesprosdelaPetitenfance.fr>

CHANGEMENT DE PUERICULTRICE DE SECTEUR

Marie-Aimée DEVUN prend sa retraite. La nouvelle puéricultrice qui s'occupe de notre secteur est **CHRISTEL COURT**, joignable au Centre Médico Social Départemental à TENCE au numéro suivant : **04 71 07 40 60**.

- ◆ les lundis matins
- ◆ les 1° et 3° lundis du mois les après-midis.





Changement de lieu d'animation à Dunières

en raison d'animations intercommunales d'éveil corporel :

- ◆ Le temps d'animation du **mardi 4 juin 2019** se déroulera à **Riotord de 09h à 11h.**
- ◆ le temps d'animation du **mardi 18 juin 2019** se déroulera au local de **Saint Romain Lachalm de 09h à 11h.**

Merci pour votre compréhension.

Renouvellement d'agrément

Le centre national Pajemploi, en envoyant des messages d'alertes sur le site Internet, souhaite sensibiliser les employeurs et les salariées sur la validité de l'agrément qui conditionne la prise en charge par la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA) du Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG).



En cas de renouvellement d'agrément, assistantes maternelles, vous devez faire parvenir la photocopie de votre dernière attestation d'agrément délivrée par le Conseil départemental, à l'adresse suivante :

Centre national Pajemploi 43013 Le Puy en Velay Cedex ou par mail : pajemploi@urssaf.fr

L'adresse mentionnée sur l'attestation d'agrément doit correspondre au lieu d'accueil des enfants.

Fermetures du relais

- ◆ Jeudi 30 mai 2019 : relais fermé (férié)
- ◆ Vendredi 31 mai 2019 : relais fermé (pas d'animation à Montregard)
- ◆ Jeudi 06 juin 2019 l'après-midi : pas de permanence bureau (Analyse des Pratiques Professionnelles)

